



Portrait des systèmes alimentaires alternatifs au Québec : *enjeux, organisation et défis*

Éliane Brisebois
René Audet



Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique n° 3

Juin 2018

Rédaction

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche, Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

René Audet, titulaire de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM

Révision

Julie Vézina, Fondation Lucie et André Chagnon

Graphisme et mise en page

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche, Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

Soutien financier

Fondation Lucie et André Chagnon

Crédit pour la photo de couverture: ItzaFineDay / Flickr / Creative Commons License

Source pour les icônes utilisées dans la conception des figures présentées dans ce rapport: Noun Project

ISBN: 978-2-9816963-2-8

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

CHAIRE de recherche
sur la transition
écologique
UQAM



<https://chairetransition.esg.uqam.ca/>

<https://www.fondationchagnon.org>

Table des matières

Résumé	4
Introduction	5
1) Les enjeux des systèmes alimentaires alternatifs	5
2) Les initiatives des systèmes alimentaires alternatifs	11
3) Les défis des initiatives des systèmes alimentaires alternatifs	17
4) Renforcer les relations au sein des systèmes alimentaires alternatifs	22
Bibliographie	24

Liste des figures et tableaux

Figure 1 Les relations-clés de la démarche de transition des marchés de quartier	10
Tableau 1 Éléments descriptifs des types d'initiatives d'agriculture urbaine	12
Tableau 2 Éléments descriptifs de circuits courts, mise en marché et approvisionnement	14
Tableau 3 Éléments descriptifs des différents types d'initiatives de transformation	16

Résumé

Ce portrait des systèmes alimentaires au Québec, axé principalement autour de la question de la sécurité alimentaire et basé sur une revue de littérature et sur des connaissances de nature empirique, remplit plusieurs objectifs. Il vise à faire ressortir les enjeux, défis et problèmes des systèmes alimentaires au Québec, à présenter les principaux acteurs et leurs besoins, à identifier les pistes de solutions en explorant les initiatives déjà mises en œuvre par les milieux à différentes échelles et à mettre en lumière les différences entre les milieux urbains et ruraux au Québec.

La première partie du rapport porte sur les enjeux des systèmes alimentaires alternatifs. Depuis quelques années, les enjeux liés à la faim sont redécouverts à travers de nouveaux angles d'approche, ce qui génère de nouvelles propositions de solutions. Cette section présente certaines de ces approches : favoriser l'accès à l'alimentation, améliorer l'offre et l'environnement alimentaires, encourager l'autonomie et la participation, promouvoir le droit à l'alimentation et appuyer l'organisation de systèmes alimentaires alternatifs. Enfin, une approche théorique de la transition socioécologique est sollicitée afin de soulever des pistes de réponses à la question du changement d'échelle des initiatives alimentaires alternatives.

La deuxième partie présente les différentes catégories d'initiatives par lesquelles se déploient les systèmes alimentaires alternatifs au Québec. La typologie élaborée regroupe ces catégories sous cinq thématiques : (1) agriculture urbaine et cueillette urbaine, (2) circuits courts, mise en marché et approvisionnement, (3) transformation alimentaire, (4) programmes, projets sociaux et ateliers et (5) gestion des matières résiduelles et compostage. Ce travail de catégorisation montre également que tous les types d'initiatives ont des fonctions variées et complémentaires.

La troisième partie du rapport aborde les différents défis rencontrés par les initiatives alimentaires alternatives dans l'atteinte de leurs missions (défis logistiques, défis organisationnels et de gestion, défis politiques) et dans leur rapport aux individus (consommateurs-citoyens). Des recherches portant sur diverses initiatives mènent à la conclusion que le renforcement des relations entre organisations de tous types et la reconnaissance publique et le soutien politique des systèmes alimentaires alternatifs contribueraient en partie à relever ces défis.

Finalement, le rapport se conclut dans une quatrième partie servant de synthèse et mettant l'accent sur l'importance de renforcer les relations dans les systèmes alimentaires alternatifs. Cela s'avère nécessaire pour engendrer des changements profonds et favoriser la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire. Quatre types cruciaux de liaison entre les acteurs sont identifiés : (1) la liaison assurée par les acteurs institutionnels, (2) la liaison sous forme de concertation pour la mise en œuvre de projets assurée par des réseaux d'organisation, (3) la liaison entre les acteurs urbains et les acteurs ruraux et (4) la liaison entre l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires et les populations cibles pour répondre au droit à l'alimentation pour tous.

Introduction

Dans l'optique de la création d'un programme d'investissement pour l'appui d'initiatives alimentaires au Québec, la Fondation Lucie et André Chagnon a mandaté la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique pour dresser un portrait des systèmes agroalimentaires au Québec axé principalement autour de la question de la sécurité alimentaire.

Ce travail, basé sur une revue de littérature et sur des connaissances de nature empirique acquises par les deux auteurs grâce à leurs recherches antérieures et à leur implication dans le réseau d'initiatives alimentaires à Montréal, remplit plusieurs objectifs. Il vise à faire ressortir les enjeux, défis et problèmes des systèmes alimentaires au Québec, à présenter les principaux acteurs et leurs besoins, à identifier les pistes de solutions en explorant les initiatives déjà mises en œuvre par les milieux à différentes échelles et à mettre en lumière les différences entre les milieux urbains et ruraux au Québec.

Le rapport est divisé en quatre parties. La première partie présente les enjeux des systèmes alimentaires alternatifs et explique leur potentielle contribution à la transformation du système agroalimentaire conventionnel. La deuxième partie consiste en une typologie des initiatives et acteurs de ces systèmes offrant une perspective de leur diversité et de leur complexité. La troisième partie dépeint quatre grands défis des initiatives des systèmes alternatifs dans les domaines de la logistique, de l'organisation, du politique et du rapport aux individus. Enfin, la quatrième partie offre une synthèse du rapport et propose quelques axes de réflexion à explorer dans le cadre d'une éventuelle stratégie d'appui des initiatives alimentaires au Québec.

1) Les enjeux des systèmes alimentaires alternatifs

L'urgence alimentaire n'est pas un problème nouveau. Au Québec, il est notamment pris en charge par un grand nombre d'organismes qui ont développé une expertise dans l'aide d'urgence. À tel point que les Banques alimentaires du Québec (BAQ) répondent aujourd'hui à 1 886 961 demandes d'aide alimentaire d'urgence par mois et cela, par l'entremise de 19 Moisson, 11 membres asso-

ciés et quelque 1 200 organismes affiliés (Gauvin et Demers, 2017). Toutefois, depuis quelques années, les enjeux liés à la faim sont redécouverts à travers de nouveaux angles d'approche, ce qui génère de nouvelles propositions de solutions. Cette section consiste à présenter certaines de ces approches, soit : l'accès à l'alimentation, l'autonomie et la participation, le droit à l'alimentation et l'organisation de systèmes alimentaires alternatifs.

Le problème de l'accès à l'alimentation

D'un point de vue sociétal et dans une perspective de santé publique, la mauvaise alimentation représente un réel problème de santé : elle est une cause de décès évitables et constitue un facteur de dégradation de la qualité de vie des personnes et des ménages (Massé et Morisset, 2008). Le gouvernement du Québec a ainsi intégré cet enjeu dans sa dernière politique de prévention en santé, stipulant que l'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé passe, notamment, par l'amélioration de l'accès à la saine alimentation (Objectif 1 de l'Orientation 3) (MSSS, 2016). Deux des sous-objectifs de la politique ont été élaborés en ce sens :

- 1) Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement;
- 2) Améliorer la qualité nutritive des aliments au Québec. (MSSS, 2016)

Le gouvernement reconnaît donc l'existence du problème de l'accès physique et économique à la saine alimentation, lequel contribue à la problématique plus large de l'insécurité alimentaire. Le problème de l'accès physique est largement perçu comme un enjeu géographique. Au Québec, par exemple, « près de 45,5 % de la population habite des secteurs offrant un faible accès aux commerces d'alimentation, c'est-à-dire un secteur dont le centre est situé à plus de 1 kilomètre (en milieu urbain) ou à plus de 16 kilomètres (en milieu rural) d'un commerce d'alimentation » (Robitaille et Bergeron, 2013). C'est dire qu'une large part de la population québécoise habite dans ce qu'il est convenu d'appeler des « déserts alimentaires ». Qui plus est, ces déserts alimentaires sont bien souvent le lieu de résidence d'une population se situant dans le quintile le plus élevé de la défavorisation matérielle (Robitaille et Bergeron, 2013). Dans d'autres cas, sans qu'on puisse parler de déserts alimentaires, de nombreuses zones sont caractérisées par un faible accès à la saine alimentation. Ainsi, une étude menée à Gatineau pour le compte de la Direction de santé publique de l'Outaouais a montré que



dans plusieurs endroits coexistent un taux de défavorisation élevée et une faible accessibilité à une alimentation saine, ce qui « crée des zones où le cumul de contraintes risque d'exacerber davantage la qualité de vie des personnes défavorisées, et particulièrement l'insécurité alimentaire » (Gould, 2011). Selon cette étude, la fermeture d'un commerce ou le changement dans l'offre alimentaire dans certaines zones peuvent à eux seuls entraîner un appauvrissement de l'environnement alimentaire. La pauvreté et le faible accès à l'alimentation sont donc reliés.

Afin d'améliorer la situation, deux types de stratégies sont privilégiées : celles qui reposent sur une amélioration de l'accès à travers la diversification des types d'offres et celles qui reposent sur l'amélioration de l'autonomie alimentaire des individus et des ménages.

Améliorer l'offre et l'environnement alimentaires

Dans le domaine de la santé publique, la littérature sur les interventions urbaines visant à améliorer l'offre en aliments plus sains et équitables est émergente, alors que celles-ci reçoivent une attention croissante des récentes des acteurs locaux, provinciaux et fédéraux impliqués dans la prévention des maladies chroniques (Minaker *et al.*, 2016). Des chercheurs québécois qui s'intéressent aux mesures et politiques d'aménagement du territoire favorisant la santé des populations ont identifié dans la littérature « 108 recommandations scientifiques internationales sur les interventions et politiques publiques à mettre en œuvre » (Blouin *et al.*, 2017). En ce qui a trait plus particulièrement à la promotion de la saine alimentation, ils font ressortir quatre mesures touchant à l'aménagement du territoire :

- 1) Favoriser l'accès aux épiceries et supermarchés dans les quartiers défavorisés;
- 2) Restreindre l'accès à des établissements de restauration rapide à l'échelle d'un quartier;
- 3) Favoriser l'accès à des jardins potagers et des marchés de proximité;
- 4) Instaurer des politiques économiques, sociales et d'urbanisme favorables à la saine alimentation, notamment celle des groupes défavorisés.

Les auteurs qualifient les deux premières mesures de « recommandations occasionnelles ou soutenues par des données probantes émergentes » et les deux dernières de « recommandations fréquentes ou soutenues par des données probantes prometteuses » (Blouin *et al.*, 2017). Elles sont toutes mises en œuvre, sous une forme ou une autre, par divers types d'acteurs, sur le territoire québécois (voir sections suivantes) et visent à améliorer l'environnement alimentaire. Le concept d'« environnement alimentaire » comporte trois dimensions : l'environnement communautaire (types et localisations des magasins dans une zone et leur accessibilité temporelle), l'environnement du consommateur (disponibilité, coût et qualité des aliments à l'intérieur des magasins) et l'environnement organisationnel (le foyer, le lieu de travail, l'école, etc.) (Glanz *et al.*, 2005). D'autres variables, comme des facteurs politiques et sociodémographiques, définissent aussi l'environnement alimentaire (Glanz *et al.*, 2005).

Ainsi, depuis environ une décennie, de nombreux programmes subventionnaires ont tenté de lutter contre l'insécurité alimentaire et le manque d'accès physique et géographique à une saine alimentation en appuyant des projets pouvant être susceptibles d'améliorer l'offre et l'environnement alimentaire. Dans ce contexte, les marchés publics et de quartier, les jardins communautaires et collectifs, les programmes d'agriculture soutenue par la communauté — des projets bien souvent portés par des organismes communautaires — sont considérés comme des solutions potentielles (Robitaille et Bergeron, 2013 ; Audet *et al.*, 2014). Toutefois, on constate aussi que ces expériences donnent parfois des résultats imprévus. Par exemple, alors que ces initiatives visent généralement à rejoindre les populations défavorisées et améliorer l'offre alimentaire localement, certaines initiatives semblent davantage fréquentées par des consommateurs de la classe moyenne, voire supérieure (Colasanti *et al.*, 2010). Il résulte de ce phénomène (et d'autres facteurs également) que ces initiatives doivent souvent concilier des tensions au cœur même de leurs missions et de leurs pratiques, comme celle qui peut exister entre une logique

d'action plus communautaire et une logique plus entrepreneuriale, ou celle qui existe entre des objectifs de sécurité alimentaire et des objectifs plus « écologiques » comme la mise en place de circuits courts (Audet *et al.*, 2014 ; 2017). S'il est évident que certaines initiatives réussissent à concilier ces tensions, elles nécessitent néanmoins un fort investissement organisationnel, stratégique et, évidemment, économique — nous y revenons dans la section 3 du présent rapport.

Renforcer l'autonomie et la participation alimentaires

Mais ce que démontre aussi cette situation est la difficulté de rejoindre les ménages les plus vulnérables, même lorsque des initiatives sont à la base pensées en fonction de leur réalité spatiale. En Amérique du Nord, des barrières économiques, sociales et culturelles nuisent en effet à la participation des ménages à faible revenu (MFR) dans les initiatives alimentaires alternatives (Jonason, 2017). Les initiatives alimentaires alternatives peuvent avoir des effets positifs pour la santé des membres de ces ménages quand elles répondent à des critères d'abordabilité, de commodité et d'inclusion (Jonason, 2017). Une étude menée à Toronto avec des ménages à faible revenu a montré que ces derniers sont peu enclins à participer aux initiatives, d'abord parce qu'ils ne les connaissent pas ou ne savent pas comment elles fonctionnent, parce qu'elles sont trop loin de leur domicile, ou encore parce qu'ils les perçoivent comme mal adaptées à leurs besoins, contraintes d'horaire et intérêts, etc. (Loopstra et Tarasuk, 2013). Cela souligne le décalage qui existe parfois entre les points de vue des personnes à faible revenu et ceux des porteurs d'initiatives alternatives au sujet des stratégies à prioriser pour favoriser leur participation, en particulier par rapport à l'abordabilité (Markow *et al.*, 2016).

La recherche de stratégies pour encourager la participation et l'autonomie alimentaire des ménages s'avère donc essentielle à la lutte contre la faim. Certaines réponses semblent d'ailleurs être trouvées à travers les programmes de cuisines collectives et l'émergence de l'agriculture urbaine. Comme le souligne le *Bilan-Faim 2017* des Banques alimentaires du Québec, plusieurs organismes visent à favoriser l'autonomie alimentaire en plus de continuer d'offrir une aide alimentaire d'urgence : plus du tiers des organismes du réseau offrent des services de cuisines collectives ; 17 % des organismes exploitent un jardin communautaire et près du quart ont des programmes destinés aux enfants de moins de 18 ans pour leur apprendre

à cultiver, conserver et préparer eux-mêmes des plats nutritifs (Gauvin et Demers, 2017).

Le droit à l'alimentation

Sur le principe même de leurs stratégies d'amélioration de l'accès et d'autonomisation, les approches mentionnées ci-haut ne sont pas exemptes de controverse parmi les acteurs qui travaillent à lutter contre la faim. Certains groupes regrettent par exemple que la responsabilité de la lutte contre l'insécurité alimentaire échoie trop souvent au monde communautaire. Ainsi, le Réseau pour une alimentation durable (RAD) — une alliance pancanadienne d'organisations et de personnes œuvrant à la promotion de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire à l'échelle nationale et internationale — affirme que la construction d'un « meilleur système alimentaire » serait mieux servie par une approche axée sur le « droit à l'alimentation ». Moins orientée par les enjeux logistiques de l'accès, mais davantage par les enjeux éthiques et politiques, cette approche soutient que :

Le droit à l'alimentation implique qu'il faut cesser d'être centré sur les bas prix de l'alimentation et de dépendre des approches fondées sur la charité telles que les banques alimentaires pour plutôt mettre de l'avant des politiques axées sur la protection sociale (fondée sur les droits) ainsi que la protection d'un salaire décent et le soutien à la production alimentaire locale et durable. (RAD, s. d.)

Cette injonction pour le droit à l'alimentation met donc en jeu une série de questions sur les responsabilités face aux problèmes d'accès à l'alimentation et interroge notamment le rôle de l'État dans la reconnaissance du problème.

Selon la perspective du droit à l'alimentation, le gouvernement fédéral devrait mettre en place et à exécution des politiques qui garantissent une redistribution équitable des ressources et un accès durable à l'alimentation pour les plus vulnérables (Damman *et al.*, 2008). Lors de sa mission au Canada en mai 2012, le Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, affirmait que malgré un bilan exemplaire en matière de droits civils et politiques, le Canada protège mal le droit à l'alimentation alors qu'un nombre croissant de Canadiens ne comblent pas leurs besoins alimentaires de base (ONU, 2012). Dans son rapport, il recommandait notamment de :

Formuler une stratégie nationale globale de l'alimentation fondée sur les droits, définis-

sant clairement les obligations incombant aux responsables publics à l'échelon fédéral, provincial/territorial et municipal/local, déterminant les mesures à adopter et les calendriers correspondants, et faisant en sorte que les initiatives adoptées aux niveaux municipal et provincial, en particulier pour la reconstitution des systèmes alimentaires locaux, soient dûment appuyées [...] (ONU, 2012, paragraphe 69a)

En somme, le problème de la faim, lorsqu'il est vu sous l'angle de l'accès à l'alimentation, fait l'objet de plusieurs stratégies fondées sur l'accès spatial et l'autonomisation mises en place par les organisations du monde communautaire et, plus marginalement, de l'économie sociale et solidaire. Ces stratégies obtiennent certains résultats, mais la lutte contre la faim bénéficierait néanmoins d'une meilleure mise en œuvre du droit à l'alimentation par des acteurs institutionnels et, peut-être, d'une plus grande politisation de cet enjeu (Audet *et al.*, 2014).

Or, malgré les débats sur les différentes stratégies à adopter, on observe aujourd'hui que l'ensemble des tendances, des acteurs qui les portent et des modes d'intervention participent à l'émergence de systèmes alimentaires alternatifs qui offrent encore un autre niveau de réponse aux questions d'accès à l'alimentation.

Vers des systèmes alimentaires alternatifs

Ces évolutions récentes autour des enjeux d'accès à l'alimentation donnent aujourd'hui lieu à des analyses scientifiques multidisciplinaires et à de nombreux programmes d'intervention qui tendent à démontrer que l'amélioration générale de la situation de la faim peut passer par un faisceau d'initiatives appelées à « faire système », c'est-à-dire à se compléter entre elles et à multiplier les opportunités d'approvisionnement des ménages en aliments sains, notamment en fruits et légumes, tout en développant leur participation et leur autonomie, et en entraînant des transformations plus larges dans le système agroalimentaire conventionnel.

Les systèmes alimentaires alternatifs (SAA) ont émergé dans les dernières années partout en Occident. Ils se distinguent du système agroalimentaire mondialisé et industrialisé, qualifié de système « conventionnel », en redéfinissant et promouvant des modes de production, d'échange et de consommation porteurs de qualités éthiques assez diverses et considérées « alternatives » comme la justice alimentaire, la sécurité alimentaire, l'agriculture

biologique, le commerce équitable, l'alimentation locale, le « slow food », etc. (Goodman *et al.*, 2012). Ces systèmes alternatifs reposent sur de nouvelles « alliances » entre producteurs, consommateurs et organisations de la société civile, et ils rendent possible la création « d'espaces expérimentaux » (Roep et Wiskerke, 2012) pour le développement de nouvelles pratiques d'approvisionnement alimentaires plus en adéquation avec les valeurs, les normes et les besoins des acteurs. Ils sont aussi souvent porteurs d'innovation sociale et écologique à des échelles locales (Roep et Wiskerke, 2012 ; Lutz et Schachinger, 2013). Au contraire du système conventionnel et mondialisé — et bien qu'ils y soient inévitablement rattachés (Sonnino et Marsden, 2006) — les systèmes locaux et alternatifs contribuent à rétablir les liens entre l'économie de la chaîne agroalimentaire et le contexte social et environnemental dans lequel elle est ancrée, notamment au niveau de la consommation (Seyfang, 2006). Ainsi, ces nouvelles formes de systèmes alimentaires se distinguent par leur capacité à « resituer » socialement et spatialement l'alimentation (Sonnino et Marsden, 2006).

L'initiative du Système alimentaire montréalais (SAM) portée par Montréal Métropole en Santé (SAM, s. d.), a depuis quelques années rassemblé de nombreux intervenants des mondes communautaires, scientifiques, de la santé publique et de la philanthropie afin de favoriser l'intégration de la diversité des solutions, leur déploiement accéléré et, dans une certaine mesure, leur institutionnalisation au sein d'un Conseil de politique alimentaire (qui débutera incessamment ses travaux). Le développement d'un système alimentaire alternatif est donc bien amorcé à Montréal, et on constate qu'il reproduit des tendances observées dans d'autres villes du monde. Dans les dernières années, plusieurs grandes villes se sont positionnées comme des acteurs importants des politiques alimentaires, démontrant l'importance de leur rôle dans la mise en place de systèmes alimentaires plus durables et plus justes (Morgan et Sonnino, 2010). Montréal fait partie des 167 villes qui, jusqu'à aujourd'hui, ont signé le Milan Urban Food Policy Pact (MUFPP) et qui forment ainsi un grand réseau propice à l'échange d'idées et au développement de stratégies mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et l'obésité, la réduction des déchets et du gaspillage, l'éducation des jeunes et la consommation équitable (MUFPP, s. d.). La signature de ce protocole positionne donc Montréal comme un acteur porteur de changement pour le système agroalimentaire de son territoire métropolitain. Quant aux autres villes et au contexte rural québécois, de nombreuses initiatives sont aussi

en cours, bien que leur intégration au sein d'une stratégie plus globale ne soit pas encore aussi bien organisée qu'au SAM. Les tendances observées à l'international permettent néanmoins d'envisager un tel développement plus intégré.

Changer d'échelle : vers une transition du système alimentaire ?

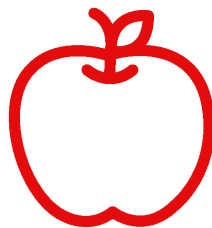
Même organisées en système ou en réseau, les initiatives alimentaires alternatives peuvent sembler marginales ou avoir une portée restreinte. Comment peuvent-elles changer d'échelle et avoir un impact décisif sur le système agroalimentaire conventionnel ? Alors que peu de données empiriques permettent de répondre à la question, l'approche de la transition socioécologique et sa « perspective multiniveau » permettent néanmoins d'envisager des réponses et des stratégies (Geels, 2002; Spaargaren *et al.*, 2012; Audet, 2015).

Cette approche — qui s'applique à la transformation de plusieurs systèmes « sociotechniques » comme le transport, l'énergie ou l'agroalimentaire — étudie les interactions entre différents niveaux de régulation, plus ou moins structurés, qui font en sorte que les systèmes en place se reproduisent et qu'ils sont relativement perméables au changement. On peut ainsi poser l'existence de plusieurs « niveaux de structuration », dont les principaux sont les niches d'innovation (ex. : les systèmes agroalimentaires alternatifs) et les régimes (ex. : le système agroalimentaire conventionnel dominant). C'est à la fois de leurs caractéristiques respectives et de leurs interactions que peuvent survenir des transformations. Une niche représente un espace relativement « protégé » où les innovations technologiques et les pratiques durables peuvent se développer (Hinrichs, 2014) en créant leurs propres réseaux de relations et de règles. Par définition, les niches évoluent en marge des régimes dominants; elles sont généralement plus fragiles et peuvent dépendre en partie des acteurs et des ressources qui caractérisent les régimes. Un régime (qualifié de « sociotechnique ») est une configuration d'acteurs, de technologies, de règles et de pratiques qui est généralisée et qui régule les activités humaines dans un secteur (comme le système agroalimentaire conventionnel). La lourdeur des règles établies, la position de contrôle de certains acteurs et l'inertie générale des régimes établis font en sorte que les transformations d'envergure sont difficilement envisageables au sein même des régimes. C'est pourquoi on peut alors parler du « verrouillage » des régimes sociotechniques (Geels et Schot, 2010).

Bien qu'il n'est pas impossible que la transformation d'un régime puisse se faire de manière incrémentale, par la succession et l'addition de modifications dans les règles et les pratiques, le potentiel de leur véritable déverrouillage se trouve dans les niches d'innovation. Ainsi, l'approche de la transition socioécologique préconise une stratégie de structuration des niches consistant à solidifier leurs systèmes de règles et de pratiques alternatives tout en assurant la pérennité des acteurs qui les portent. En acquérant une plus grande cohésion (logistique, économique, de gouvernance) et une plus grande reconnaissance auprès de ses utilisateurs, une niche d'innovation (ou un système alternatif) peut avoir deux effets importants : d'abord, il générera de la pression sur le régime dominant et contribuer à remettre en question des règles, des pratiques et des acteurs qui contribuent au verrouillage; ensuite, dans le cas où le régime subirait une crise pour des causes exogènes (ex. : crise financière ou énergétique), une niche bien structurée pourra offrir de nouveaux modes de fonctionnement plus justes et durables, et déjà éprouvés par l'expérience (Roep et Wiskerke, 2012).

Le défi du changement d'échelle pour les niches d'innovation et, dans ce cas-ci, pour les systèmes alimentaires alternatifs, se traduit donc par l'enjeu de la structuration, c'est-à-dire l'établissement de relations solides pérennes et fonctionnelles entre les acteurs de la niche et les autres acteurs susceptibles de favoriser leur développement. Dans des travaux portant plus spécifiquement sur les marchés de quartiers de Montréal, un ensemble de relations-clés ont d'ailleurs été identifiées. Ces « relations-clés » forment un ensemble de ressources, de réseaux, de soutiens et de standards et entraînent les initiatives dans une dynamique de verrouillage/déverrouillage face au régime (Audet *et al.*, 2014 ; 2017). À travers ces relations de nature institutionnelle (relations avec le politique et l'administration), territoriale (relations avec le quartier et le système agroalimentaire) et individuelle (relations avec le citoyen et le consommateur), les initiatives alternatives se consolident, remettent en question des routines, des conventions et des institutions existantes et entraînent le système alimentaire dans un processus de transition (voir figure 1).

Un exemple venant de Toronto montre l'importance de développer les bonnes relations-clés dans le but de se déployer à une échelle supérieure (*scale-up*). Friedmann (2007) présente la collaboration entre l'Université de Toronto (un acteur institution-



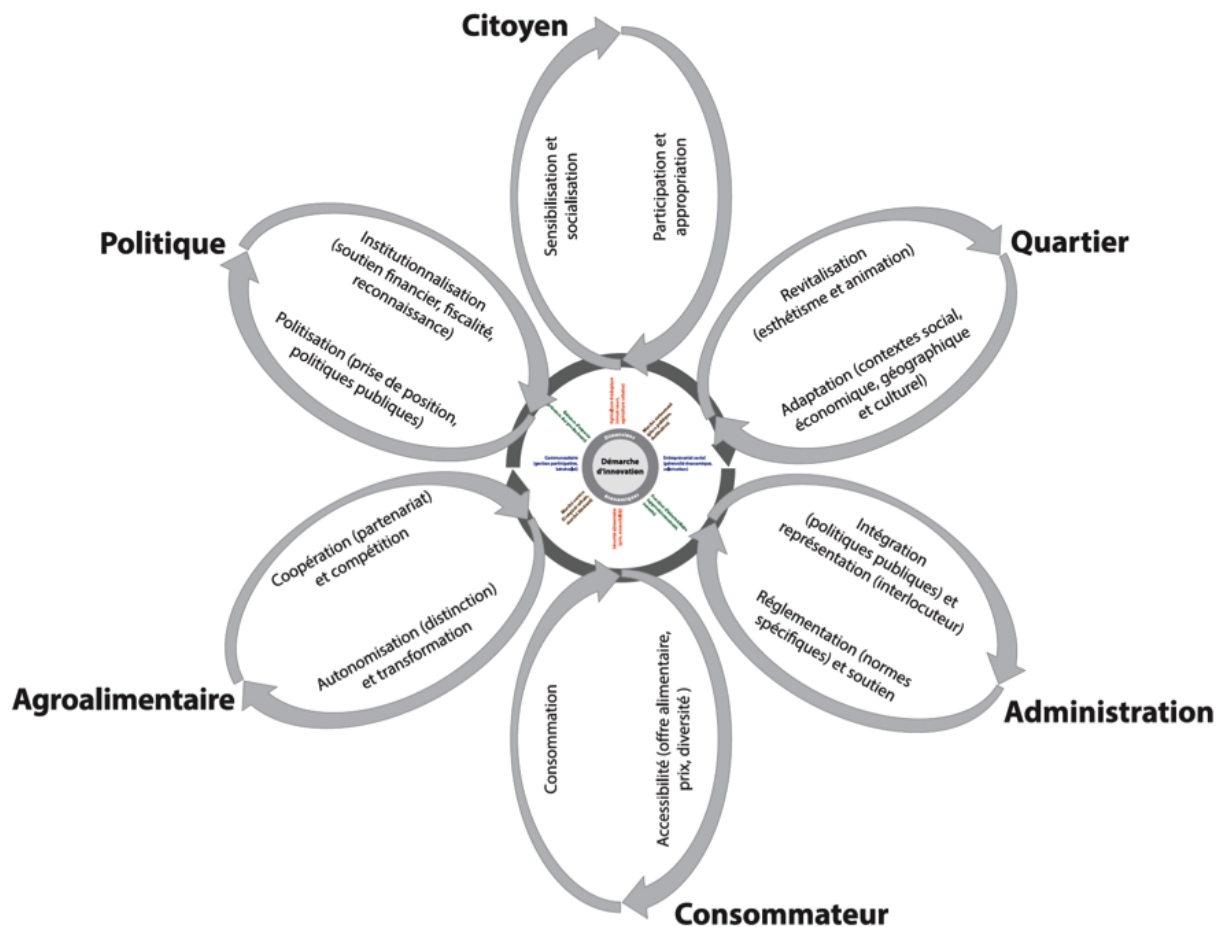


Figure 1 Les relations-clés de la démarche de transition des marchés de quartier (Audet *et al.*, 2014)

nel) et un OBNL de certification locale, appelé Local Flavour Plus (LFP), afin d'exiger des traiteurs corporatifs qu'ils servent des plats faits à partir d'aliments locaux sur le campus. En créant une véritable communauté de pratiques basée sur des réseaux entre individus (ceux derrière LFP), mais surtout sur les fonctions spécifiques d'un organe municipal (le Toronto Food Policy Council) et sur un réseau fort d'organismes veillant à la sécurité alimentaire dans la région de Toronto, Local Flavour Plus a permis de redéfinir des standards et des processus de vérification (traçabilité) pour permettre à des producteurs locaux, aux traiteurs corporatifs et à l'université de continuellement améliorer les standards de durabilité (environnementale et sociale) dans leur chaîne d'approvisionnement locale et durable. Cet exemple a inspiré d'autres acteurs institutionnels en Ontario à faire la même chose. L'auteure souligne en outre qu'en amont, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux avaient pris en compte la nécessité d'intégrer le lien entre justice sociale et durabilité dans les chaînes d'approvisionnement ali-

mentaires et que cela s'est concrétisé notamment par la protection du territoire agricole autour de Toronto par le gouvernement et l'instauration d'une certification pour la mise en marché locale afin de nourrir la ville (Friedmann, 2007).

En somme, de nombreux éléments d'analyse — notamment le cadre fourni par l'approche de la transition socioécologique — mettent de l'avant la possibilité d'un déploiement plus important des initiatives alimentaires alternatives à travers la création de relations entre une diversité d'acteurs. Ces relations seront à géométries variables puisque les systèmes alimentaires alternatifs comportent une grande diversité d'organisations, de stratégies d'intervention, d'offres de service et de ressources. Les types d'initiatives et leurs fonctions au sein d'une chaîne d'approvisionnement alternative doivent donc être pris en considération pour comprendre la complexité des relations qui existent — ou qui pourraient exister — au sein des systèmes alimentaires alternatifs.

2) Les initiatives des systèmes alimentaires alternatifs

La Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique a élaboré une typologie des initiatives du système alimentaire alternatif montréalais selon deux classifications : l'une portant sur les types d'initiatives et l'autre sur et leurs fonctions au sein du système alimentaire alternatif.

La première logique de classification des initiatives comporte des catégories plus génériques qui définissent le type d'activité, par exemple l'agriculture urbaine, les circuits courts, etc. Depuis la publication du *Répertoire des initiatives alternatives du système agroalimentaire montréalais* (Brisebois, 2017b), nous avons ajouté des catégories au répertoire. Bien que seules les initiatives montréalaises aient été classées dans le répertoire, les catégories proposées permettraient sans problème d'inclure des initiatives actives partout dans la province. La création de ces différentes catégories s'est notamment appuyée sur des définitions tirées de la littérature sur les systèmes alimentaires alternatifs, dont celle de Deverre et Lamine (2010) qui affirme que les systèmes alternatifs sont : 1) composés d'« initiatives comportant des allégations de “nouveaux” liens entre production (producteurs) et consommation (consommateurs), en rupture avec le système dominant », c'est-à-dire le système agroindustriel mondialisé ; et 2) porteuses d'une vocation socioécologique et peuvent représenter des innovations sociales à toutes les étapes de la chaîne agroalimentaire. La redéfinition des liens dans la chaîne agroalimentaire par les initiatives et leur vocation sociale et écologique sont donc les deux principaux critères de sélection pour inclure une initiative dans le répertoire.

La deuxième logique de classification repose sur les fonctions que remplissent les initiatives dans la chaîne agroalimentaire (ex. : production, approvisionnement, etc.). Plusieurs initiatives ont des fonctions multiples que la typologie permet de décrire. En effet, si on compile les fonctions assurées par chaque initiative, on constate que l'ensemble de la chaîne — de la production à la disposition finale des déchets, en passant par la distribution et la transformation — est couverte. Ces fonctions sont présentées ici dans un ordre pouvant s'apparenter aux différentes étapes de la chaîne agroalimentaire :

- **Production domestique:** production alimentaire destinée à une consommation domestique (individuelle, familiale, scolaire, etc.).

- **Production commercialisable:** production alimentaire destinée à la vente.
- **Approvisionnement:** service visant à fournir des provisions alimentaires.
- **Vente au détail:** vente des produits à l'unité ou en petite quantité aux clients.
- **Information / Formation:** fonction d'informer, d'éduquer, de former sur des sujets liés à l'agriculture et à l'alimentation.
- **Liaison:** contribution à relier et à faire entrer en relation différents acteurs du système agroalimentaire.
- **Échange:** échange, troc, don, partage de matériel, de surplus de récoltes, de semences, d'informations, etc.
- **Préparation / Cuisine:** fonction de « transformation » de produits alimentaires, de préparation et le fait de cuisiner des aliments de façon collective ou communautaire. Ces activités peuvent viser une commercialisation locale.
- **Valorisation des déchets:** faire en sorte que les déchets de table soient valorisés en devenant un nouveau produit utile à l'agriculture ou à l'horticulture.

Dans cette section, nous présentons donc cette typologie en abordant les différents types d'initiative, leur définition et leurs fonctions, les formes organisationnelles les plus souvent expérimentées, et des exemples pour chaque type d'initiatives. Nous commentons également chaque catégorie à la lumière de la littérature disponible sur le sujet au Québec.

2.1 Les initiatives d'agriculture urbaine et de cueillette urbaine

Le terme agriculture urbaine fait référence à une activité de culture maraîchère, économique ou non, en territoire urbain, mais aussi à un mouvement social de réappropriation de l'espace urbain (Duchemin, 2013). La grande catégorie « agriculture urbaine » a été divisée en plusieurs sous-catégories (voir tableau 1 à la page suivante) puisque les initiatives en la matière sont très nombreuses et leur mode d'organisation peut varier.

Tableau 1 Éléments descriptifs des types d’initiatives d’agriculture urbaine

Type d’initiative	Définition	Formes organisationnelles	Exemples	Fonctions
Jardins collectifs	Les jardins collectifs sont composés d’une parcelle unique qui peut être sous la responsabilité d’un groupe ou d’un organisme. Les membres responsables d’un jardin collectif se partagent ensemble les tâches de la plantation et de l’entretien ainsi que les récoltes (Duchemin, 2013). Certains organismes font de la production commerciale dans de tels jardins pour approvisionner des marchés de quartier, par exemple.	OBNL alimentaires ¹ OBNL communautaires Éco-quartiers Initiatives citoyennes	Jardins collectifs de Bouffe-Action de Rosemont (Montréal) Toit-jardin et jardin du mouvement Incroyables comestibles (partout au Québec)	Production domestique, Production commerciale, Approvisionnement, Préparation/cuisine, Information/Formation, Liaison, Échange, Valorisation des déchets
Jardins communautaires	Les jardins communautaires sont composés de plusieurs parcelles/lots/ lopins/ planches/ jardinets (Boulianne <i>et al.</i> , 2010) et chaque jardinier ou famille s’occupant d’un de ces espaces est responsable de la plantation, de l’entretien et des récoltes. Il peut exister des jardins collectifs dans des jardins communautaires.	Gestion centralisée (comme à Montréal où les jardins communautaires sont gérés par les arrondissements) ou par différents organismes (comme à Québec).	Les 97 jardins communautaires à Montréal	Production domestique, Information/Formation, Échange, Valorisation des déchets
Entreprises agricoles	Entreprises ou coopératives dont l’activité économique est l’agriculture urbaine.	Entreprises Entreprises/coop. d’économie sociale	Écosystèmes alimentaires urbains (ÉAU)	Production domestique, Production commerciale, Approvisionnement, Préparation/cuisine, Information/Formation, Liaison, Échange, Valorisation des déchets
Cueillette urbaine	Les initiatives de cueillette urbaine sont des collectifs de cueillette de fruits des arbres fruitiers de la ville. En général, le fonctionnement de ces initiatives permet de réunir des citoyens cueilleurs et des propriétaires d’arbres fruitiers. Ces initiatives favorisent le partage et permettent que des fruits sains, qui ne seraient autrement pas cueillis, soient consommés (d’après Agriculture urbaine MTL (2014) et Santropol roulant (2015).	Initiatives citoyennes	Les fruits défendus	Liaison, Échange

¹ Les OBNL ont été qualifiés selon leur mission principale, qu’elle soit axée sur l’environnement, l’alimentation ou l’action communautaire.

Des études menées au Québec se sont intéressées aux retombées de l'agriculture urbaine. Boulianne *et al.*, 2010 ont étudié les contributions sociales des jardins communautaires et collectifs de la courbation de Québec. Ils concluent que ces jardins représentent des milieux d'apprentissage de l'horticulture et des valeurs civiques, mais aussi des espaces récréatifs et de socialisation significatifs. En outre, ils offrent pour leurs usagers une production alimentaire complémentaire composée d'aliments locaux nutritifs. Enfin, c'est dans la pratique que se trouve la contribution socio-environnementale de l'agriculture urbaine, davantage que dans le discours public de conscientisation qui l'entoure.

Du côté des jardins communautaires de Montréal, Wegmuller et Duchemin (2010) soulignent que pour les jardiniers, l'agriculture urbaine se révèle « multifonctionnelle où s'imbriquent les fonctions d'aménagement urbain, d'interactions sociales, d'éducation, de santé et de loisir par une activité récréative ayant comme finalité le bien-être des personnes la pratiquant, fonction prioritaire » (p. 16). Cependant, la fonction d'assurer la sécurité alimentaire est plus discutable, comme l'ont aussi soulevé Boulianne *et al.*, 2010. En effet, augmenter la productivité et la rentabilité des jardins pourrait entrer en contradiction avec certaines des autres fonctions de l'agriculture urbaine, dans le contexte des jardins communautaires en tout cas (Wegmuller et Duchemin, 2010). D'autres sites d'agriculture urbaine productive fournissant des marchés de quartier, par exemple, semblent mieux répondre à l'enjeu de la sécurité alimentaire, mais sans que des citoyens y participent nécessairement (Brisebois, 2017a).

2.2 Les circuits courts, la mise en marché et l'approvisionnement

Les types d'initiatives présentées ici (voir tableau 2) offrent des services qui permettent à divers acteurs (consommateurs, restaurateurs, organismes, institutions, etc.) de se procurer des aliments. Ainsi, certaines initiatives permettent à des citoyens d'avoir accès à des aliments sains sans nécessairement passer par les traditionnels canaux d'achat (ex. : programme d'approvisionnement institutionnel en aliments locaux pour garderies et institutions, repas distribués par les organismes grâce au Service de courtage de la Table des chefs). Plusieurs de ces initiatives peuvent être caractérisées de « circuits courts ». Les circuits courts sont des formes de commercialisation des aliments mobilisant au plus un intermédiaire entre producteurs et consommateurs (Chiffolleau et Prévost, 2012; MAPAQ, 2012; Équiterre, s. d.). Ainsi, les marchés de

quartier, les programmes de jumelage et certaines initiatives de courtage engendrent la création de circuits courts, car ils éliminent au maximum les intermédiaires.

Précisons également que les programmes de jumelage, et plus particulièrement l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), sont une forme de mise en marché en circuits courts, car elle se décline selon différentes formules de paniers d'aliments livrés directement aux consommateurs ou à des points de chute, et payés à l'avance par ceux-ci. Cette forme permet aux producteurs de planifier leur saison en fonction du nombre de personnes inscrites à leur programme. Cela assure aux producteurs un certain volume de ventes et permet aux consommateurs d'avoir accès à des aliments frais et de saison, produits localement et vendus à juste prix. Selon le MAPAQ (2014), cette formule est réputée très avantageuse pour la planification de la production et elle génère des retombées sociales telles que la valorisation de la profession d'agriculteur et de l'occupation du territoire rural. De plus, certaines initiatives d'ASC, comme celle des Bio-Locaux, par exemple, offrent des paniers d'hiver.

Plusieurs initiatives de circuits courts et de mise en marché sont d'ailleurs saisonnières, ce qui fait en sorte que leur contribution à la sécurité alimentaire peut être limitée. Néanmoins, certains programmes font le choix de s'approvisionner chez des grossistes le reste de l'année, ce qui permet une plus grande continuité de l'approvisionnement, mais en diminuant le contenu local des denrées.



Tableau 2 Éléments descriptifs des types d’initiatives de circuits courts, mise en marché et approvisionnement

Type d’initiative	Définition	Formes organisationnelles	Exemples	Fonctions
Marché de quartier	Cette catégorie regroupe les initiatives de mise en marché alternative de l’alimentation de proximité. Ces dernières peuvent développer leurs activités de vente à partir d’un lieu central et physique, temporaire ou permanent (comme une place de marché, par exemple) ou en usant de divers dispositifs permettant de rejoindre de manière plus souple différentes clientèles (comme des marchés ambulants, par exemple) (Audet <i>et al.</i> , 2015). La plupart ont des vocations sociales et tentent de répondre à des problèmes d’insécurité alimentaire, ce qui leur vaut, dans plusieurs cas, l’appellation de « marché de solidarité ». Leur but est, dans la plupart des cas, d’assurer aux citoyens un meilleur accès physique et financier à des aliments sains.	OBNL alimentaires OBNL communautaires Corporations Éco-quartiers Marchés enregistrés comme OBNL	Marché de solidarité régionale de l’Estrie Marché Ahuntsic-Cartierville Fruixi	Approvisionnement, Vente au détail, Préparation/cuisine, Information/Formation, Liaison, Échange
Programme de jumelage	Ce que nous appelons les « programmes de jumelage » ont pour but est de rapprocher les producteurs et les consommateurs en réduisant les intermédiaires, comme les services d’approvisionnement en circuit court, dont les programmes d’agriculture soutenue par la communauté (ASC).	OBNL alimentaires ou environnementaux Producteurs indépendants ²	Réseau des fermiers de famille	Approvisionnement, Vente au détail, Préparation/cuisine, Info./Formation, Liaison
Initiatives de courtage	Les initiatives de courtage visent à mettre en relation différents acteurs de la chaîne agroalimentaire, que ce soit pour aider à la mise en place de circuits courts ou pour permettre l’échange de denrées. Ces initiatives servent par exemple d’intermédiaires entre les milieux agroalimentaire et de la restauration et le milieu communautaire, ou les citoyens.	<i>Start-up</i> OBNL alimentaires Éco-quartiers	Chef 514 Le service de courtage de la Tablée des chefs Le projet Approvisionnement alimentaire (cafétérias et cuisines des écoles, institutions, etc.) d’Équiterre	Approvisionnement, Vente au détail, Info./Formation, Liaison, Échange

Initiatives d'échange	Ces initiatives sont dérivées de ce qui est appelé l'« économie de partage » qui comprend la consommation « collaborative » et « de partage » (<i>collaborative consumption</i> et <i>sharing consumption</i>). D'après Belk (2014), l'Internet 2.0, qui est en soi un énorme puits de contenu à partager, est un des catalyseurs de cette économie, tout comme les changements climatiques, la pollution constante, la hausse des prix du pétrole et des matières premières, etc., parce que ce sont des « tendances à anticiper » qui poussent à repenser l'économie. Le concept inclut « le partage, le troc, le prêt, l'échange, la location, le don » (Botsman et Rogers, 2010 cités dans Belk, 2014). La présente catégorie tient donc compte de ce concept de partage, qui semble être un bon compromis aux plans pratique et économique pour le consommateur, l'environnement et la communauté (Belk, 2014), et regroupe, dans le contexte agroalimentaire qui nous intéresse, des initiatives de partage et de troc de toute sorte, que ce soit des surplus de récoltes, des semences, des ressources liées au jardinage, du contenu informatif, des aliments et plats préparés, etc.	Initiatives citoyennes <i>Start-up</i>	Réfrigérateurs communautaires Bon App PlantCatching	Info./ Formation, Liaison, Échange
Groupes d'achats	Les groupes d'achats reposent sur le principe de réunir plusieurs consommateurs pour effectuer des achats en grande quantité et ainsi, faire des économies. Les types de produits varient selon les groupes (et aussi le fait que certains s'approvisionnent en produits biologiques ou non). La plupart des groupes privilégieraient les producteurs et distributeurs locaux (Côté, 2016 ; Voghel Robert, 2016).	OBNL Entreprises	NousRire Groupe d'achats de Parole d'excluEs L'Accorderie de Rimouski-Neigette	Approvisionnement

² L'acteur majeur de cette catégorie est l'organisme Équiterre avec son réseau des fermiers de famille qui regroupe plus d'une centaine de fermes (Équiterre, s.d.). Le réseau sera prochainement géré par la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ). Ce changement s'explique d'une part parce que les fermiers désiraient plus d'autonomie et, d'autre part, parce que le gouvernement fédéral voyait un conflit entre la gestion d'un tel réseau (auquel les consommateurs adhérents doivent payer une cotisation) et le statut d'organisme de bienfaisance d'Équiterre (Ménard, 2018).

Mundler et Laughrea (2016) ont étudié les contributions des circuits courts dans trois MRC de régions différentes du Québec (Lac-Saint-Jean-Est, Lotbinière et Brome-Missisquoi). Leur analyse s'est basée sur un modèle comprenant quatre dimensions interdépendantes (bien-être social et économique des fermiers, développement local, bien-être de la communauté et protection environnementale). Leurs résultats montrent que les répercussions des circuits courts sont positives sur les trois territoires, principalement en ce qui a trait au renforcement des compétences et des capacités des fermiers, à la satisfaction qu'ils expriment à propos de la reconnaissance sociale et financière que permettent les circuits courts, à la création d'emplois sur les fermes, aux pratiques environnementales en agriculture et à l'implantation d'activités éducatives sur les fermes. D'autres éléments étudiés, comme les revenus des fermiers et le poids économique des circuits courts dans l'économie locale, apparaissent comme « neutres » ou ne démontrant pas de différences significatives.

Les auteurs notent aussi que des améliorations pourraient être apportées afin de rendre les produits issus des circuits courts plus accessibles aux ménages à faible revenu. Selon les auteurs, ces systèmes de vente directe sont perçus par les parties prenantes des milieux de la santé publique et de la sécurité alimentaire comme des moyens potentiels d'atténuer les problèmes de sécurité alimentaire.

L'amélioration de l'accès passe par trois voies : 1) l'accès physique, qui tend à s'améliorer alors que les points de vente des producteurs s'étendent à travers les territoires ; 2) l'accès économique et 3) l'accès aux connaissances sur les bonnes pratiques nutritionnelles et la préparation de repas à partir de produits frais. Comme les quantités vendues en circuits courts (surtout dans le cadre des programmes d'ASC) sont souvent considérables, les consommateurs doivent disposer des connaissances et des compétences nécessaires pour la transformation et la conservation de l'ensemble des aliments afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Brisebois (2017a) en vient à la même conclusion dans le cadre d'une série d'entrevues avec les acteurs luttant contre le gaspillage dans le système alimentaire alternatif. Mundler et Laughrea ajoutent que, dans les territoires étudiés, des cuisines collectives existent et qu'elles ont pour but d'assurer le développement de ces connaissances et compétences chez les consommateurs.

2.3 La transformation alimentaire

Les initiatives de transformation alimentaire se subdivisent en deux grandes catégories : les initiatives de cuisine collective et les initiatives de transformation des pertes et surplus alimentaires (voir tableau 3). S'il arrive que ces deux types se confondent au sein d'initiatives communautaires visant la transformation d'aliments invendus des supermarchés, on voit néanmoins aujourd'hui

Tableau 3 Éléments descriptifs des différents types d'initiatives de transformation

Type d'initiative	Définition	Formes organisationnelles	Exemples	Fonctions
Cuisine collective	La cuisine collective est un petit groupe de personnes qui partagent du temps, de l'argent et des compétences pour la préparation de plats économes et sains qu'elles rapportent chez elles. Le tout est organisé sous les principes de l'éducation populaire, de la démocratie, de la justice sociale, de la solidarité. (RCCQ, s. d.)	OBNL alimentaires OBNL communautaires	Toutes les cuisines du Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)	Préparation/ cuisine, Information/ Formation, Liaison
Initiatives de transformation des pertes et surplus alimentaires	Initiatives visant à transformer les aliments invendus par les commerces ou produits en surplus afin de leur donner une deuxième vie pour éviter et réduire le gaspillage alimentaire.	OBNL Entreprises et <i>strat-up</i>	La Transformerie	Vente au détail, Préparation/cuisine, Info./ Formation

l'émergence d'entreprises sociales et d'OBNL qui transforment la nourriture dans le but d'éviter le gaspillage plutôt que dans une visée de sécurité alimentaire.

2.4 Les programmes, projets sociaux et ateliers

Cette catégorie regroupe différentes sortes d'initiatives du système agroalimentaire montréalais dont les visées sont principalement sociales. Ces programmes, projets ou ateliers peuvent viser à encourager l'action sociale, à mobiliser les acteurs (surtout les consommateurs et citoyens) (ex. : Slow Food Montréal, Récolte ; Justice alimentaire Montréal), à transmettre des informations, à éduquer (ex. : Ateliers à vos frigos du Jour de la Terre, programme Nourrir la citoyenneté d'Alternatives ; programme Récoltes solidaires du Carrefour alimentaire Centre-Sud). Ils peuvent aussi viser à mettre en relation des acteurs du système relativement à des enjeux agroalimentaires, à assurer une concertation entre eux et à remplir un rôle de gouvernance (ex. : Système alimentaire montréalais (SAM), Système alimentaire pour tous (Montréal-Nord), Réseau alimentaire de l'est de Montréal).

Ces initiatives sont très variées et peuvent prendre les formes organisationnelles suivantes : OBNL alimentaires, OBNL environnementaux, éco-quartiers, collectifs issus des campus universitaires. On note d'ailleurs que plusieurs programmes d'éducation et de sensibilisation, par exemple, sont portés par des organismes qui proposent d'autres activités qui assurent d'autres fonctions dans les systèmes alimentaires alternatifs, comme le Carrefour alimentaire Centre-Sud qui propose une gamme d'activités de mise en marché en même temps qu'il intervenient dans les écoles pour sensibiliser à la saine alimentation.

2.5 Gestion des matières résiduelles et compostage

Les initiatives de cette catégorie ont été mises en place pour permettre aux citoyens de composter leurs déchets de table sans avoir à disposer d'un composteur domestique. Cette catégorie fait partie du répertoire dans une perspective d'« économie circulaire » selon laquelle ce qui était auparavant considéré comme un déchet (des résidus alimentaires) devient une ressource (du compost) (Jurgilevich *et al.*, 2016). De nombreux exemples existent à Montréal, lesquels prennent généralement la forme d'entreprises d'économie sociale ou d'organisme à but non lucratif (comme les éco-quartiers) : volet Urbanus Compostus de Craque-Bitume (Québec), composteurs communautaires

dans plusieurs arrondissements de Montréal, Compost Montréal.

3) Les défis des initiatives des systèmes alimentaires alternatifs

Quels que soient leurs objectifs ou leur fonction au sein de la chaîne d'approvisionnement, en milieu urbain comme en milieu rural, les initiatives des SAA rencontrent des défis et des difficultés dans la réalisation de leurs missions. Ces défis et difficultés sont importants parce qu'ils peuvent être interprétés comme des clés des interactions entre les systèmes alimentaires alternatifs et le système agroalimentaire convention. Ils sont donc déterminants pour la transition sociale et écologique des systèmes alimentaires au Québec.

À partir de quatre études menées au Québec, nous dressons ici un portrait non exhaustif de ces défis et difficultés :

- Les deux premières études (Audet *et al.*, 2014 et 2015) ont été réalisées à partir d'une démarche de recherche-action impliquant des acteurs de trois organismes de marchés de quartier à Montréal; l'une portant sur le modèle en tant que tel des marchés de quartier et l'autre portant sur la mise en marché et l'approvisionnement alternatifs en contexte urbain.
- Une autre étude s'est penché le Marché de proximité de Québec et a impliqué les promoteurs de cette initiative ainsi que des usagers (Laviolette et Boulianne, 2016).
- Enfin, la dernière étude s'est intéressée aux initiatives du système alimentaire montréalais sous l'angle de l'enjeu du gaspillage alimentaire (Brisebois, 2017a). Vingt responsables d'initiatives alternatives ont été interrogés dans le cadre de cette étude, notamment à propos des défis qu'ils rencontraient dans l'atteinte de leurs missions.

Dans ces études qui recueillent les représentations et les avis des acteurs des systèmes alimentaires alternatifs, il ressort quatre principaux types de défis :

- **Des défis logistiques** : ce que les initiatives doivent mettre en place pour réussir concrètement leurs actions et remplir leur fonction dans un système alimentaire alternatif;
- **Des défis organisationnels et de gestion** : ce que les initiatives doivent faire pour assurer leur fonctionnement et leur viabilité;

- **Des défis politiques** : les enjeux de la reconnaissance publique et politique des initiatives des SAA;
- **Des défis concernant le rapport aux individus (consommateurs et citoyens)** : comment les initiatives peuvent stimuler la participation citoyenne et comment les consommateurs doivent s'adapter aux réalités des SAA.

3.1 Défis logistiques

Audet *et al.* (2015) affirment que « pour les intervenants du mouvement de l'alternative alimentaire, qui préconisent à la fois la bonne alimentation, les produits locaux et l'agriculture écologique, évoluer en parallèle à la logistique d'approvisionnement conventionnelle représente un énorme défi ». Pour ces acteurs, l'approvisionnement est à la fois considéré comme une clé de la transformation du système agroalimentaire conventionnel, et comme un immense fardeau qui consiste à organiser des chaînes d'approvisionnement parallèles, reposant sur les principes et les valeurs des SAA. Ces chaînes doivent par conséquent se raccourcir — c'est-à-dire qu'elles doivent réduire au maximum le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Cela nécessite des ajustements en ce qui a trait à plusieurs opérations logistiques, et implique de nombreux acteurs dont les producteurs et les gestionnaires d'organismes.

Lorsque les producteurs s'engagent dans une démarche de mise en marché en circuit court, ils se retrouvent devant le défi de s'organiser pour livrer eux-mêmes leurs produits aux restaurateurs ou jusqu'aux points de vente directe aux consommateurs (Brisebois, 2017a). Cela requiert l'accès à des camions (idéalement réfrigérés) ainsi que le temps nécessaire, en pleine saison agricole, pour effectuer cette tâche logistique. Le développement des plateformes Web qui visent en principe à faciliter la logistique comporte aussi son lot de tâches supplémentaires pour les producteurs : il faut prendre le temps de rédiger la description des produits, faire les mises à jour nécessaires sur le site, etc. (Laviolette et Boulianne, 2016). En somme, dès que les producteurs décident de s'engager dans la mise en marché de leurs produits dans les filières alternatives, ils doivent assumer de nouvelles tâches liées à la logistique.

Lorsque les initiatives de SAA (notamment les marchés de quartier) désirent que les producteurs viennent vendre leurs produits sur place, dans des espaces urbains notamment, il faut qu'elles se montrent « attirantes » aux yeux des producteurs

en garantissant un certain volume de vente qui assurera la rentabilité du déplacement et du temps consacré par les producteurs (Audet *et al.*, 2014).

De nombreux autres défis logistiques sont relatifs à la matérialité même des aliments : comme la plupart des aliments qui transitent par les initiatives et organismes sont frais et périssables, la manutention de ceux-ci nécessite une gestion stricte et synchronisée. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne les invendus des commerces aux détails qui sont donnés aux organismes et initiatives de banques alimentaires. Conserver la fraîcheur des aliments dans une chaîne de don est un défi en soi et nécessite des infrastructures (chambres froides, cuisines, etc.), des véhicules, des ressources humaines (employés ou bénévoles) disponibles à des moments qui conviennent aux commerçants. Ces ressources manquent à plusieurs organismes ou initiatives (Brisebois, 2017a).

L'un des problèmes résultant de ces difficultés logistiques et celui des pertes et du gaspillage. La prise en compte de l'enjeu du gaspillage alimentaire doit nécessairement être intégrée au travail des organismes pour assurer leur bon fonctionnement et être en mesure de remplir leurs missions tournées vers la sécurité alimentaire, le développement des quartiers, les pratiques écologiques et l'éducation aux saines habitudes de vie, etc. Comme l'ont fait remarquer certains répondants de l'étude de Brisebois (2017a), le gaspillage d'aliments représente un gaspillage d'argent et les organismes communautaires qui œuvrent dans le système alimentaire ont besoin d'optimiser l'utilisation des produits qu'ils achètent, reçoivent ou cultivent. En outre, la période d'abondance des récoltes engendre son lot de défis logistiques et exige de certaines initiatives qu'elles investissent davantage de ressources pour transformer les produits et éviter le gaspillage.

Le renforcement des relations entre plusieurs organismes assurant des fonctions complémentaires au sein du système alimentaire pourrait d'ailleurs s'avérer salvateur dans ce contexte : si, par exemple, les organismes bénéficiant d'équipements de transport et de réfrigération pouvaient synchroniser certaines activités ou partager ces ressources avec d'autres organismes, des gains d'efficacité pourraient être réalisés. Il en est de même pour les achats groupés entre plusieurs organismes, dont les volumes pourraient faire diminuer les prix. Ce genre d'initiatives que l'on appelle parfois les « pôles alimentaires » existent ailleurs en Amérique du Nord et permettent une meilleure coordination logistique des acteurs des systèmes alimentaires alternatifs (Hinrichs, 2014).

3.2 Défis organisationnels et de gestion

Les défis d'ordre organisationnel et de gestion incluent en premier lieu ceux de la pérennisation des projets, du financement et de la stabilité des relations économiques avec d'autres acteurs du système alimentaire.

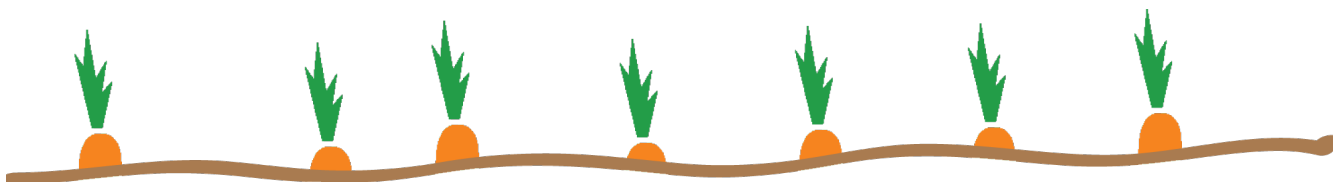
Comme l'ont fait ressortir Audet *et al.* (2014), les marchés de quartier se définissent notamment par la tension qui existe, au plan organisationnel, entre les logiques communautaires et de l'entrepreneuriat social. En effet, les marchés peuvent avoir des statuts d'organismes communautaires ou d'entreprises d'économie sociale, mais dans la plupart des cas ils s'inscrivent néanmoins dans les deux logiques :

Ainsi, en cherchant à remplir des missions souvent associées au secteur communautaire au moyen d'une stratégie marchande — la création de marchés de quartier — trois principales difficultés se présentent. La première provient de la nature dite « sociale » des critères de financement des principales agences, mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, ce qui laisse peu de place aux préoccupations liées à la pérennité économique des initiatives et projets financés. La deuxième difficulté, de nature plus idéologique, provient de préjugés que certains acteurs du secteur communautaire peuvent entretenir à l'encontre de l'entrepreneuriat social ou d'autres stratégies reposant sur des moyens marchands [comme la vente de fruits et légumes à la sortie des stations de métro]. La troisième difficulté est liée à la dimension pour partie choisie et pour partie subie de leur positionnement. En effet, certains marchés décident a priori de se positionner plus près d'un pôle ou de l'autre. Certains privilégient la forme marché et les profits issus de la vente afin de gagner en autonomie financière et de ne pas dépendre de subventions. D'autres peuvent au contraire miser sur une dimension participative forte, en cherchant à mobiliser un bénévolat local. Mais les premiers, devant la faible solvabilité de la demande dans certains quartiers, peuvent être contraints de chercher des revenus complémentaires à ceux issus de leur activité économique tandis que les seconds, devant

la difficulté à mobiliser l'action collective, peuvent se rallier à une forme de professionnalisation et de salarisation des acteurs du marché. (p. 16)

En outre, quel que soit le modèle sous lequel se développe une initiative et quelles que soient les tensions qui découlent de ce modèle, il semble que l'amélioration de l'accessibilité géographique, temporelle et financière des services des initiatives et la gestion de leur croissance demeurent toujours des défis (Laviolette et Boulianne, 2016). Il semble raisonnable d'affirmer que le cas du Marché de proximité de Québec (MPQ) présenté par Laviolette et Boulianne est représentatif de la situation d'autres initiatives alternatives. Le MPQ, une entreprise d'économie sociale enregistrée en tant qu'OBNL, est en fait un dispositif de mise en marché en circuit court pour des producteurs de la région de Québec. Les « adhérents-mangeurs » du marché font leur commande sur une plateforme Web sur laquelle les producteurs affichent les produits à vendre chaque semaine. Les « adhérents-mangeurs » se voient attribuer une plage horaire pour venir chercher leur commande au local du MPQ où les producteurs viennent livrer leurs produits et où des bénévoles rassemblent et remettent les commandes. Afin d'être accessible au plus grand nombre de mangeurs, le MPQ doit évaluer les possibilités d'augmenter le nombre de points de chute et d'heures d'ouverture de ces derniers :

En sus de son accessibilité géographique et temporelle [plus de points de chute ouverts plus longtemps/souvent], élargir l'accessibilité financière du MPQ représente un autre défi pour l'organisation. En effet, quelques-uns de nos répondants (4/26) ont mentionné avoir personnellement les moyens d'acheter les produits vendus au MPQ, tout en admettant que « (...) pour certaines catégories de population [le facteur monétaire], c'est un frein » (Léna D., 60 ans). À ce niveau, le MPQ aurait comme défi « (...) de garder des prix raisonnables et l'autre défi, c'est de rendre ça accessible aux gens qui n'ont pas d'argent, pas tant d'argent que ça » (Julie C., 38 ans). (p. 54)



À noter que l'accessibilité financière à l'initiative du MPQ est déterminée par le prix des aliments et les charges complémentaires exigées aux adhérents, c'est-à-dire une cotisation annuelle (un système comparable à celui du Réseau des fermiers de famille d'Équiterre) et une augmentation de 15 % sur le prix des produits pour les frais de service. Pour la majorité des répondants, les prix sont perçus comme un peu plus chers que ceux des produits vendus à l'épicerie, mais comme « honnêtes » étant donné la qualité et le travail des producteurs. De plus, la plupart des produits vendus par le MPQ sont certifiés biologiques et leurs prix sont comparables ou moins chers que ceux de produits semblables vendus par des entreprises privées (Laviolette et Boulianne, 2016).

L'exemple du MPQ montre que l'amélioration de l'accessibilité des services entraîne nécessairement une croissance qu'il faut être en mesure de gérer, bref qui exige « la capacité organisationnelle de mettre en relation l'offre et la demande » (Laviolette et Boulianne, 2016). Répondre à une demande en hausse exige que les producteurs membres de l'initiative augmentent leurs productions ou bien que plus de producteurs fassent partie de l'initiative. En outre, cela nécessite des changements dans la gestion des espaces pour l'assemblage des commandes (déjà utilisés à sa pleine capacité) et la conservation des produits, d'ajuster le nombre de livraisons, de gérer plus de ressources humaines, etc. Plusieurs initiatives alternatives rencontrent des défis semblables quand il est question de répondre à une demande croissante, et même celles qui peuvent paraître plus marginales, comme les initiatives de cueillette urbaine (Brisebois, 2017a).

De plus, d'autres défis organisationnels et de gestion sont relatifs à la création de partenariats ou d'ententes entre différents acteurs. Par exemple, dans le cas de producteurs s'étant regroupés en coopérative pour créer un programme d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), cette forme de coopération est avantageuse, mais pose aussi des défis liés au partage des ressources (matérielles et humaines) et à la coordination entre les acteurs. Certains défis relatifs aux partenariats concernent la pérennisation et la viabilité des relations de collaboration entre organismes et projets. Il faut par exemple s'assurer qu'un projet donné puisse résister à l'éventuel retrait d'un partenaire. Des acteurs du système alimentaire montréalais ont en outre souligné qu'avec les changements de structures de différents organismes de soutien (dans les Sociétés de développement économique

(SODEC), par exemple) et les changements au sein des organisations, le maintien des partenariats est parfois fragile et demande des ajustements (Brisebois, 2017a).

3.3 Défis politiques

Les initiatives alimentaires alternatives rencontrent également des défis d'ordre plus politique et liés aux valeurs qu'elles défendent. Ces défis mettent notamment en lumière la nécessaire reconnaissance publique des initiatives des SAA, condition préalable à leur effet transformateur sur le système alimentaire conventionnel et leur plus grande contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Malgré de nobles visées, par exemple le « rapprochement ville et campagne », des acteurs des systèmes alimentaires alternatifs (c'est le cas du Marché de solidarité régionale de l'Estrie) réalisent que la relation entre producteurs et consommateurs se trouve toujours teintée par la dynamique marchande. Par conséquent, la compétitivité et la nécessité de survie dans le marché entraînent des pressions qui affectent la force d'impact de ce genre d'initiative au sein du secteur agroalimentaire (Gauthier, 2013). En d'autres mots, évoluer dans le système économique capitaliste représente en soi un défi pour les initiatives alternatives qui constituent souvent des innovations sociales relativement fragiles. Faire face à cet enjeu structurel nécessite encore une fois de « s'implanter à une autre échelle », c'est-à-dire de faire sortir une initiative de la marge et de transformer plus largement le système alimentaire. Pour cela, les acteurs des SAA perçoivent que les acteurs institutionnels et politiques devraient assurer un rôle plus important, et surtout plus officiel.

Il y a quelques années, les opinions des porteurs d'initiatives montréalaises quant à la forme que devait prendre le soutien politique au secteur alimentaire différaient, certains n'étant pas nécessairement en faveur de la création d'un conseil de politiques alimentaires (Audet *et al.*, 2015). Quoi qu'il en soit, le nouveau Conseil SAM prendra la forme d'une instance multipartenariale entérinée par le Conseil municipal, mais indépendante de celui-ci (SAM, 2018). Avoir un accès structuré au conseil municipal avec un certain niveau de financement et de support publics pourrait s'avérer efficace et aider au renforcement de la légitimité d'un tel conseil (MacRae et Donohue, 2013 dans Audet *et al.*, 2015). En outre, selon Kevin Morgan, un chercheur britannique reconnu pour ses travaux sur la gouvernance des systèmes alimentaires ur-

bains et locaux³, les ingrédients pour le succès des politiques alimentaires sont 1) un militantisme municipal additionné à l'utilisation de l'ensemble des pouvoirs des gouvernements locaux et; 2) un engagement de la société civile. En ce sens, une reconnaissance des enjeux alimentaires et un appui fort par les élus municipaux semblent nécessaires pour l'amélioration des systèmes alimentaires locaux, pas seulement à Montréal, mais dans l'ensemble des municipalités québécoises.

Au palier provincial, la nouvelle Politique bioalimentaire 2018-2025 du gouvernement du Québec, *Alimenter notre monde*, reconnaît que « les achats de proximité » sont un vecteur de croissance pour le secteur bioalimentaire qui entraîne « la création de modèles d'affaires innovants », en plus de sensibiliser « les consommateurs aux réalités de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches et de la transformation alimentaire » et d'améliorer « l'accès aux aliments frais dans certains quartiers » (MAPAQ, 2018, p. 21). De plus, le gouvernement reconnaît sa responsabilité en matière de promotion et de sensibilisation à la saine alimentation par l'entremise des réseaux de santé et services sociaux, d'éducation et de service de garde et souligne le potentiel de l'« économie collaborative » pour améliorer le secteur de l'alimentation. Quatre pistes de travail montrent notamment qu'il y a une volonté de tenir compte d'enjeux sociaux et environnementaux qui peuvent être associés aux revendications des acteurs des systèmes alimentaires alternatifs / locaux / durables :

1.1.1 Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateformes d'information, étiquetage, certification). (p. 30)

1.1.3 Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires des Québécois, notamment en milieu scolaire. (p. 30)

1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, les commerces et les services alimentaires, le commerce en ligne). (p. 39)

3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires, et favoriser les dons alimentaires. (p. 73)

Ces pistes de travail s'avèrent très prometteuses sur papier. Elles démontrent que des enjeux importants des systèmes alimentaires comme la sécurité et l'accès alimentaires, le développement de l'autonomie alimentaire et la réduction du gaspillage alimentaire, par exemple, sont reconnus du gouvernement. La lecture de la politique ne permet cependant pas de savoir comment cela se concrétisera et si les initiatives alternatives existant sur l'ensemble du territoire québécois seront mieux soutenues financièrement et logistiquement. Il est aussi intéressant de souligner qu'aucune mention n'est faite du droit à l'alimentation dans cette politique. Finalement, la Politique met en relief que la gouvernance de proximité encadrée par la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires amènent les acteurs municipaux « à jouer un rôle central dans le développement du secteur [bioalimentaire] » (MAPAQ, 2018, p. 83).

3.4 Défis concernant le rapport aux individus

L'étude de Brisebois (2017a) montre que les rôles d'éducation, d'information et de sensibilisation, d'échange et de liaison joués par les initiatives alternatives marquent une différence notoire entre l'alternatif et le conventionnel. En outre, ces fonctions contribuent à ce que la place accordée au statut de citoyen, et non seulement au statut de consommateur, soit importante. Les entretiens menés auprès des responsables d'initiatives des SAA ont fait ressortir l'importance du citoyen dans les missions des initiatives et des organismes, mais aussi son rôle dans la construction du système alternatif, que ce soit en tant que bénévole pour une initiative, en tant que fondateur de nouvelles initiatives ou encore, par la participation au mouvement alternatif comme consommateur, agriculteur urbain, etc.

Ainsi, les acteurs des SAA sentent le besoin d'encourager la « participation citoyenne », de « repenser l'engagement citoyen » et même de forger la « citoyenneté alimentaire » par leurs actions. En ce sens, le concept de « citoyenneté écologique » (Seyfang, 2006) décrit notamment la posture des consommateurs dans des contextes de consommation durable (ex. : circuits courts) : abordant la consommation en tant qu'acte politique et espace pour l'action collective et environnementale, la citoyenneté écologique peut être un moteur pour la consommation durable dans des structures alternatives. En même temps, les alternatives nourrissent et renforcent cette forme de citoyenneté par leur fonction éducative et de ciment de la communauté (Seyfang, 2006). Dans le même ordre d'idée, Levkoe (2006) affirme que prendre part au food justice movement par la participation à une activité comme

³La co-auteure de ce rapport a assisté à une *masterclass* intitulée *The Politics of City-Region Food Systems* donnée par le professeur Kevin Morgan le 13 novembre 2017, à l'Université de Coventry, au Royaume-Uni.

l'agriculture urbaine peut entraîner le développement de valeurs civiques fortes et d'une perspective critique et être une source d'apprentissages pouvant mener à des changements. La citoyenneté alimentaire peut donc être considérée comme l'action publique de l'individu en lien avec son alimentation, ce qui rend essentielle la circulation d'information sur les tenants et aboutissants de cette question. Si cette perspective peut sembler très centrée sur les comportements individuels, elle sous-entend néanmoins que la consommation durable soit organisée à l'échelle de la communauté.

En contrepartie, il convient d'insister sur les défis rencontrés par le citoyen-consommateur lui-même. Comme le rapportent Laviolette et Boulianne (2016), les défis pour le consommateur sont de changer ses « habitudes alimentaires » et de tenir compte des contraintes et des goûts des membres du ménage. Le fait que l'alimentation locale soit saisonnière exige des adaptations de la part du consommateur, qui ne peut pas s'attendre à avoir accès à une panoplie de produits en tout temps comme dans les supermarchés et épiceries (Laviolette et Boulianne, 2016). C'est donc en quelque sorte un changement de mentalité qui s'impose par rapport au système alimentaire et à la façon dont on produit et on consomme. Par exemple, la découverte de nouveaux produits et l'imposition de certaines quantités d'aliments dans les paniers d'ASC forcent le consommateur à trouver les moyens de cuisiner et de conserver tous ces aliments afin d'éviter de gaspiller (Brisebois, 2017a). Pour ce qui est de la prise en compte des contraintes et des goûts des membres du ménage, cela s'applique à l'organisation des pratiques domestiques et au fait que ces pratiques sont façonnées par les différents membres d'un ménage (enfants et adultes). Par exemple, la participation à certaines initiatives alternatives demande aux consommateurs de se plier à certains horaires de livraison (Laviolette et Boulianne, 2016; Brisebois, 2017a).

4) Renforcer les relations au sein des systèmes alimentaires alternatifs

La première partie de ce rapport présentait la sécurité alimentaire comme problème de santé publique relatif aux enjeux de l'accès à l'alimentation, de l'autonomie et de la participation dans le système alimentaire, du droit à l'alimentation et

de l'organisation de systèmes alimentaires alternatifs. La présentation de cette problématique a surtout fait ressortir que plusieurs visions des interventions à adopter pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire coexistent et que celles-ci peuvent converger dans l'instauration de systèmes alimentaires alternatifs qui sont porteurs de qualités éthiques diverses comme la justice alimentaire, la sécurité alimentaire, l'agriculture écologique, le commerce équitable, etc. Les initiatives de ces systèmes que l'on peut considérer comme des « niches d'innovation » cherchent à changer d'échelle, à rejoindre un nombre plus grand de citoyens-consommateurs et à déverrouiller le système agroalimentaire conventionnel. Cela représente des défis colossaux. L'approche théorique de la perspective multiniveau pour l'étude de la transition socioécologique soutient qu'elles peuvent y parvenir en renforçant les liens stratégiques et fonctionnels entre elles afin de générer des règles et des pratiques spécifiques aux systèmes alimentaires alternatifs.

Les différentes catégories d'initiatives par lesquelles se déploient les systèmes alimentaires alternatifs au Québec ont été présentées dans la deuxième partie. La typologie élaborée regroupe ces catégories sous cinq thématiques s'apparentant aux maillons de la chaîne agroalimentaire. Il ressort également de ce travail de catégorisation que tous les types d'initiatives ont des fonctions variées et complémentaires, ce qui démontre la complexité de la tâche de mettre en relation tous ces acteurs au sein d'un système alimentaire alternatif.

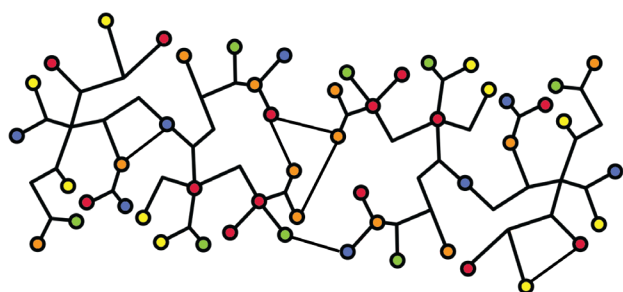
La troisième partie du rapport aborde les différents défis rencontrés par les initiatives alimentaires alternatives dans l'atteinte de leurs missions (défis logistiques, défis organisationnels et de gestion, défis politiques) et dans leur rapport aux individus (consommateurs-citoyens). Les résultats de recherches portant sur diverses initiatives mènent à la conclusion que le renforcement des relations entre organisations de tous types et la reconnaissance publique et le soutien politique des systèmes alimentaires alternatifs contribueraient en partie à relever ces défis. Un certain niveau d'institutionnalisation serait donc de mise et permettrait d'augmenter la cohésion au sein des systèmes alimentaires alternatifs.

Par exemple, la reconnaissance de la multifonctionnalité (fonctions économiques, sociales et environnementales) de l'agriculture dans toutes les régions pourrait stimuler la transformation du système alimentaire québécois (Mundler et Ruiz, 2015). Elle est d'autant plus importante en terri-

re périurbain où l'agriculture gagne à être valorisée, car son apport « est non seulement mesurable en termes de qualité de l'environnement, de réseautage infrarégional, de proximité, d'accessibilité à des aliments frais, mais est surtout quantifiable en matière de développement et de renforcement des valeurs collectives agricoles métropolitaines communes » (Chahine, 2011). Dans cette optique, une plus grande mise en valeur de l'agriculture périurbaine et de sa multifonctionnalité aurait donc nécessairement un impact positif pour les acteurs qui veillent à améliorer les problèmes de sécurité alimentaire, démontrant une fois de plus le potentiel de l'alignement des relations entre la pluralité des acteurs des systèmes alimentaires.

D'ailleurs, le renforcement des relations entre diverses organisations est un objet de réflexion important au sein des systèmes alimentaires alternatifs. Depuis quelques années, des projets de mutualisation des ressources et de l'approvisionnement sont envisagés afin de répondre aux nombreux défis rencontrés par les initiatives en matière de logistique et de gestion. La réalisation de diagnostics des besoins et des opportunités de mutualisation dans la région de Montréal est d'ailleurs amorcée (Voghel Robert, 2016 ; Arsenault-Héty *et al.*, 2018) et les acteurs du SAM démontrent un intérêt pour la réalisation d'éventuels projets d'envergure concrets.

La structuration de l'appui financier aux initiatives des systèmes alimentaires alternatifs aura donc des impacts dans le déploiement de ces systèmes. Si, comme nous l'avons montré dans ce rapport, les initiatives elles-mêmes font face à de nombreux défis affectant leur pérennité qu'un financement adéquat permettrait de mieux affronter, il convient aussi d'insister sur la nécessaire mise en relation de toutes ces initiatives au sein d'un système (un ensemble cohérent d'acteurs, de règles et de pratiques) plus à même d'engendrer des changements et de favoriser la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire. La fonction de liaison, qui est définie dans la typologie des initiatives alternatives (section 2 de ce rapport), se trouve donc au cœur du défi.



Nous concluons donc ce rapport en identifiant quatre types de liaison entre les acteurs des systèmes alimentaires alternatifs qui nous semblent cruciaux à cet égard :

- Premièrement, certains acteurs institutionnels (ex. les directions de la santé publique) effectuent déjà un travail de liaison qui, notamment à Montréal, a permis une certaine structuration. À ce niveau, le travail de liaison se mêle à un objectif de gouvernance visant le développement des grands axes des systèmes alimentaires. Le nouveau Conseil SAM aura d'ailleurs un rôle et un statut de ce type.
- Deuxièmement, de nouveaux réseaux d'organisation émergent depuis quelques années qui effectuent un travail de liaison relevant davantage de la concertation pour la mise en œuvre sur le terrain de projets liés à l'alimentation (ex. : Système alimentaire montréalais (SAM), Système alimentaire pour tous (Montréal-Nord), Réseau alimentaire de l'est de Montréal). Grâce à ces réseaux, les gestionnaires d'organismes et de projets se rencontrent périodiquement et sont encouragés à collaborer. Un éventuel projet de mutualisation de l'approvisionnement pour les initiatives alternatives pourrait par exemple émerger de ces réseaux.
- Troisièmement, rendre viables les systèmes alimentaires alternatifs nécessite de développer les liens entre les acteurs urbains et les acteurs ruraux, qui sont principalement les producteurs. La valorisation et le déploiement des circuits courts sont donc stratégiques. Ce travail de liaison s'effectue en partie à travers les réseaux précédemment mentionnés, mais il implique également des producteurs et les acteurs provinciaux de l'agriculture (ex. MAPAQ).
- Enfin, quatrièmement, les services offerts par les initiatives des systèmes alimentaires alternatifs gagneraient à être mieux connus de leurs populations cibles. Alors que la recherche d'une consommation éthique et écologique se répand dans la société en général, les initiatives et projets en alimentation peuvent profiter de ce mouvement tout en rejoignant prioritairement les citoyens vulnérables à l'insécurité alimentaire ou évoluant dans des environnements alimentaires défavorisés. Un travail de liaison effectué par l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires doit en ce sens viser la satisfaction du droit à l'alimentation pour tous.

Bibliographie

Agriculture urbaine MTL. (2014). *Montréal, ville fruitière ?*. Récupéré le 5 août 2015 de <http://agriculturemontreal.com/nouvelles/montreal-ville-fruitiere>

Arsenault-Hétu, C., Audet, R. et Brisebois, É. (2018). *Étude de faisabilité de la mise en place d'un regroupement d'achat régional de produits locaux pour les organismes solidaires*. [À venir]. Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique no 4.

Audet, R. (2015). Pour une sociologie de la transition écologique. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 5–13. doi:10.7202/1036203ar

Audet, R., Lefèvre, S. et El-Jed, M. (2014). *La démarche d'innovation des marchés de quartier de Montréal: Vers une transition socioécologique du système agroalimentaire*. Les cahiers de la CRSDD, no 1-2014. Récupéré de <https://ose.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/65/RapportMarchesDeQuartier2014.pdf>

Audet, R., Lefèvre, S. et El-Jed, M. (2015). *La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal et la transition socioécologique du système agroalimentaire*. Les cahiers de recherche OSE, no 1-2015. Récupéré de <https://ose.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/65/RapportMMAA2015.compressed.pdf>

Audet, R., Lefèvre, S., Brisebois, É. et El-Jed, M. (2017). Structuring Tensions and Key Relations of Montreal Seasonal Food Markets in the Sustainability Transition of the Agri-Food Sector. *Sustainability*, 9(3). doi: 10.3390/su9030320

Belk, R. (2014). You are what you can access: Sharing and collaborative consumption online. *Journal of Business Research*, 67(8), 1595-1600. <http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/j.jbusres.2013.10.001>

Blouin, C., Robitaille, É., Le Bodo, Y., Dumas, N., De Wals, P. et Laguë, J. (2017). Aménagement du territoire et politiques favorables à un mode de vie physiquement actif et à une saine alimentation au Québec. *Lien social et Politiques*, (78), 19–48. doi:10.7202/1039337ar

Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G. et Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), 1-17.

Brisebois, É. (2017a). *Le système agroalimentaire alternatif montréalais face au problème du gaspillage alimentaire : quels discours et pratiques pour contribuer à la transition socioécologique ?* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/10642/>

Brisebois, É. (2017b). *Répertoire des initiatives alternatives du système agroalimentaire montréalais*. Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique no 1 / Les cahiers de recherche OSE no 06-2017. Récupéré de <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2017/09/R%C3%A9pertoire-des-initiatives-alternatives-du-syst%C3%A8me-agroalimentaire-montrealais.pdf>

Chahine, G. (2011). L'autre agriculture urbaine en zone métropolitaine : une recherche-action sur les opportunités de mise en valeur et développement de l'agriculture périurbaine montréalaise. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 11(1), 1-11.

Chiffoleau, Y. et Prevost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois*, (224). Doi:10.4000/norois.4245

Colasanti, K.J.A., Conner, D.S., Smalley, S.B. (2010). Understanding Barriers to Farmers' Market Patronage in Michigan: Perspectives From Marginalized Populations. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 5, 316-38.

Coté, N. (2016, 17 novembre). *Alimentation : des groupes d'achats pour économiser*. Économies et cie. Récupéré de <https://economiesetcie.com/2016/11/groupe-dachats/>

Damman, S., Eide, W.B. et V. Kuhnlein, H. (2008). Indigenous peoples' nutrition transition in a right to food perspective. *Food Policy*, 33(2), 135-155. doi: <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2007.08.002>

Duchemin, E. (2013). Agriculture urbaine d'hier à aujourd'hui : une typologie. Dans E. Duchemin, (dir.), *Agriculture urbaine: aménager et nourrir la ville* (p. 17-92). Montréal : VertgO.

Équiterre. [s. d.]. *Circuits courts de commercialisation alimentaire*. Récupéré le 5 août 2015 de <http://www.equiterre.org/fiche/circuits-courts-de-commercialisation-alimentaire>

Friedmann, H. (2007). Scaling up: bringing public institutions and food service corporations into the project for a local, sustainable food system in Ontario. *Agriculture and Human Values*, 24(3), 389–398.

Gauthier, N. (2013). *Alternatives agroalimentaires et circuits courts : les impacts du marché de solidarité régionale de l'Estrie sur les producteurs agricoles*. (Mémoire de maîtrise). Les Cahiers du CRISES. Université du Québec à Montréal. Récupéré de https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/Thses_et_Mmoires/TM1303.pdf

Gauvin, A. et Demers, P. (2017). *Bilan-Faim, Québec 2017*. [Document PDF]. Les Banques alimentaires du Québec. Récupéré de https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2017/11/BAQ_Bilan-Faim-Quebec-2017.pdf

Geels, F.W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31(8–9), 1257-1274. [http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8)

Geels, F.W. et Schot, J. (2010). The dynamics of transitions: a socio-technical perspective. Dans J. Grin, J. Rotmans et J. Schot, (dir.), *Transitions to sustainable development: new directions in the study of long term transformative change* (p. 11-104). New York: Routledge.

Glanz, K., F. Sallis, J., Saelens, B. et Frank, L. (2005). Healthy Nutrition Environments: Concepts and Measures. *American Journal of Health Promotion*, 19(5), 330-333.

Goodman, D., DuPuis, E.M. et Goodman, M.K. (2012). Introducing alternative food networks, fair trade circuits, and the politics of food. [Chapitre de livre]. Dans *Alternative Food Networks : Knowledge, Practice, and Politics* (p. 3-10). Londres/ New York: Routledge.

Gould, A. (2011). *Évaluation de l'accès à une alimentation saine : un portrait de l'environnement alimentaire en lien avec la défavorisation sociale et matérielle à Gatineau, Québec*. (Rapport de stage). Institut de la recherche scientifique et Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://espace.inrs.ca/78/1/Gould_Adrian_MA_2011.pdf

Hinrichs, C.C. (2014). Transitions to sustainability: a change in thinking about food systems change? *Agriculture and Human Values*(31), 143-155. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-014-9479-5>

Jonason, A. (2017). The Promises and Pitfalls of Alternative Food Institutions: Impacts on and Barriers to Engagement with Low-Income Persons in the United States and Canada. *Food Systems and Health*, 18, 149-175.

Jurgilevich, A., Birge, T., Kentala-Lehtonen, J., KorhonenKurki, K., Pietkäinen, J., Saikku, L. et Schösler, H. (2016). Transition towards Circular Economy in the Food System. *Sustainability*, 8(1) <http://dx.doi.org/10.3390/su8010069>

Lamine, C., Rentng, H., Rossi, A., Wiskerke, J.S.C.H. et Brunori, G. (2012). Agri-food systems and territorial development: innovations, new dynamics and changing governance mechanisms. Dans I. Darnhofer, D. Gibbon et B. Dedieu (dir.), *Farming systems research into the 21st century: the new dynamics* (p. 229-256). Dordrecht : Springer.

Laviolette, C. et Boulianne, M. (2016). *Un circuit court alimentaire, économique et solidaire : le cas du Marché de proximité de Québec*. Les Cahiers de l'Institut EDS, avril 2016. Récupéré de https://www.mangerlocalquebec.info/sites/mangerlocal-quebec.info/files/cahier_de_linstitut_laviolette_boulianne_2016.pdf

Levkoe, C.Z. (2006). Learning Democracy Through Food Justice Movements. *Agriculture and Human Values*, 23(1), 89-98. <http://dx.doi.org/10.1007/s10460-005-5871-5>

Loopstra, R. et Tarasuk, V. (2013). Perspectives on Community Gardens, Community Kitchens and the Good Food Box Program in a Community based Sample of Low-income Families. *Canadian Journal of Public Health*, 104(1), e55-e59.

Lutz, J. et Schachinger, J. (2013). Do local food networks foster socio-ecological transitions towards food sovereignty ? Learning from real place experiences. *Sustainability* (5), 4778-4796. <http://dx.doi.org/10.3390/su5114778>

Markow, K., Booth, S., Savio, S., & Coveney, J. (2016). Improving access to community-based food systems: Comparing perspectives of low socioeconomic individuals and food system representatives. *Nutrition & Dietetics*, 73(1), 19-27.

Massé, R. et Morisset, J. (2008). Enjeux et défis en santé publique. *Santé, Société et Solidarité*, 2, 83-90.

Ménard, M. (2018, 12 avril). Les fermiers de famille quittent Équiterre pour la CAPÉ. *La Terre de chez nous*. Récupéré de <https://www.laterre.ca/actualites/biologique-actualites/fermiers-de-famille-quittent-equiterre-cape.php>

Minaker, L.M., Shuh, A., Olstad, D.L., Engler-Stringer, R., Black, J.L. et Mah, C.L. (2016). Retail food environments research in Canada: A scoping review. *Canadian Journal of Public Health*, 107, 4-13.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2012). *Diversifier ses activités et commercialiser ses produits en circuits courts : deux avenues soutenues par le MAPAQ*. Récupéré le 5 août 2015 de <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/articles/commercialisation/Pages/diversifiersestactivitesetcommercialiserencircuitscourts.aspx>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2014). *Une opportunité d'affaire pour le consommateur et le producteur*. Récupéré le 5 août 2015 de <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/journalvisionagricole/avril2014/Pages/Opportunitedaffaires.aspx>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2018). *Politique bioalimentaire 2018-2025. Alimenter notre monde*. [Document PDF]. Récupéré de <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PolitiqueBioalimentaire.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé (Tableau synoptique)*. [Document PDF]. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-01W.pdf>

Montréal. Portail de données ouvertes. (2014). *Jardins communautaires de l'agglomération*. Récupéré le 10 mai 2015 de <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/jardins-communautaires/resource/b0592ec3-aafd-4193-8404-1fef83fe341>

Morgan, K. et Sonnino, R. (2010). The urban foodscape: world cities and the new food equation. *Journal of Regions, Economy and Society*, 3, 209-224.

MUFPP. [s. d.]. *Milan Urban Food Policy Pact*. Récupéré le 14 mai 2018 de <http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/>

Mundler, P. et Laughrea, S. (2016). The contributions of short food supply chains to territorial development: A study of three Quebec territories. *Journal of Rural Studies*, 45, 218-229. doi: <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.04.001>

Mundler, P. et Ruiz, J. (2015). *Analyse des enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise dans les contextes d'agriculture dynamique et périurbaine*. Rapport final remis au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Récupéré de https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1403&owa_no_fiche=36

Organisation des Nations unies (ONU). (2012). *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter. Mission au Canada*. [Document PDF]. Récupéré de http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20121224_canadafinal_fr.pdf

Oosterveer, P. et Spaargaren, G. (2012). Green consumption practices and emerging sustainable food regimes. The role of consumers. Dans G. Spaargaren, P. Oosterveer et A. Loeber, A. (dir.), *Food Practices in Transition. Changing food consumption, retail and production in the age of reflexive modernity* (p. 131-152). New York : Routledge.

Réseau pour une alimentation durable (RAD). [s. d.]. *Note d'information 1 de 5 – Réaliser le droit à l'alimentation. Une proposition pour une politique alimentaire pour le Canada*. [Document PDF]. Récupéré de https://foodsecurecanada.org/sites/foodsecurecanada.org/files/note_info_droit_alimentaire_rad5grandesidees_072017.pdf

Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ). [s. d.]. *Qu'est-ce qu'une cuisine collective ?* Récupéré de <http://www.rccq.org/fr/a-propos/quest-ce-quune-cuisine-collective/>

Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. [Document PDF]. Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique. Récupéré de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf

Roep, D. et Wiskerke, J.S.C. (2012). Reshaping the foodscape. The role of alternative food networks. Dans G. Spaargaren, P. Oosterveer et A. Loeber, A. (dir.), *Food Practices in Transition. Changing food consumption, retail and production in the age of reflexive modernity* (p. 207-227). New York : Routledge.

Santropol Roulant. (2015). *Fête de lancement de saison des Fruits défendus*. Récupéré le 5 août 2015 de <http://santropolroulant.org/fr/2015/06/fete-de-lancement-de-saison-des-fruits-defendus/>

SAM. (2018). *Conseil SAM. Appel de candidatures 2018-2020: membres sélectionnés*. Récupéré le 25 mai 2018 de <https://sam.montrealmetropoleensante.ca/fr/actualite/conseil-sam-appel-de-candidatures-2018-2020-membres-selectionnes>

SAM. [s. d.]. *Système alimentaire montréalais*. Récupéré le 14 mai 2018 de <http://sam.montrealmetropoleensante.ca/>

Seyfang, G. (2006). Ecological citizenship and sustainable consumption: Examining local organic food networks. *Journal of Rural Studies*, 22, 383-395.

Sonnino, R. et Marsden, T. (2006). Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography*, 6(2), 181-199.

Spaargaren, G., Oosterveer, P. et Loeber, A. (2012). Sustainable transitions in food consumption, retail and production. Dans G. Spaargaren, P. Oosterveer et A. Loeber (dir.), *Food Practices in Transition. Changing food consumption, retail and production in the age of reflexive modernity* (p. 1-31). New York : Routledge.

Voghel Robert, M.-È. (2016). *Portrait de l'approvisionnement des initiatives alimentaires alternatives*. [Document PDF]. Projet porté par Revitalisation Saint-Pierre dans le cadre de l'objectif 2 volet 4 du plan d'action du Système alimentaire montréalais. Récupéré de https://sam.montrealmetropoleensante.ca/uploads/resources/files/PortraitAlimentaire_BasseRes.pdf

Wegmuller, F. et Duchemin, E. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), 0-0.